

# Evaluation du programme LEADER 2007-2013

Pays des Combrailles (63) | Auvergne | 3 à 6 mois



## CONTEXTE

---

Le Syndicat Mixte pour l'Aménagement et le Développement des Combrailles a été créé en 1985 pour répondre à la volonté de coopération intercommunale des élus des Combrailles. Le SMADC couvre ainsi 9 Communautés de communes (103 communes) sur un territoire de 208 000 hectares, au Nord-Ouest du département du Puy-de-Dôme, et représente une population d'environ 45 000 habitants. Le SMAD des Combrailles fait donc figure d'organisme fédérateur, en travaillant en étroite collaboration avec les diverses collectivités de son territoire.

Les statuts du SMAD des Combrailles définissent ses domaines de compétence et ses missions. C'est un groupement de communes qui a vocation à mettre en oeuvre des actions pour concourir au développement des Combrailles, selon 3 axes :

- l'attractivité et le développement économique : conseils gratuits aux porteurs de projets publics ou privés en matière économique, agricole, touristique.
- le développement des services : en matière d'offre culturelle, en direction des personnes âgées avec le service de soins à domicile, et en matière de service informatique pour les collectivités du territoire.
- la prospective et la cohésion territoriale : réalisation d'études globales, Schéma de Cohérence Territoriale, Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Sioule

Afin d'atteindre ces objectifs, le SMAD des Combrailles est également amené à gérer et animer des programmes de développement financés notamment par la Région et l'Europe. Enfin, le SMAD des Combrailles est gestionnaire du Manoir de Veygoux, à Charbonnières les Varennes.

Le programme LEADER du Pays des Combrailles s'inscrit dans les objectifs de la charte de Pays et du SCOT de redynamisation démographique des Combrailles. L'ambition est d'accueillir 6 000 nouveaux habitants dans les 20 années suivant l'adoption initiale du SCOT.

Ainsi, intitulée « Cap 6 000 », la stratégie du programme LEADER a été initialement articulée selon 5 axes :

- Conforter et développer les activités existantes
- Favoriser les activités dans les nouveaux domaines porteurs,
- Mettre en oeuvre une politique de l'habitat et du cadre de vie
- Développer l'offre et l'accès aux services
- Coopérer pour plus d'efficacité et d'impact.

## MISSIONS

---

### Objectifs de la mission :

Assurer une évaluation quantitative et qualitative du programme LEADER afin d'évaluer son impact sur le territoire et en particulier sur les domaines initialement visés. Il s'agira de mesurer la contribution du programme à l'ambition démographique, d'évaluer les conditions de mise en oeuvre du programme et enfin d'émettre des propositions sur la préparation de la candidature du Pays des Combrailles à la prochaine génération du programme LEADER.

### Descriptif de la mission :

Deux volets complémentaires seront à mener.

- Bilan quantitatif
  - Synthèse des actions par mesures et axes
  - Remise à plat des indicateurs initiaux et consolidation au sein d'un tableau de bord, compléter les indicateurs.
  - Proposition d'ajouts d'indicateurs spécifiques et plus pertinents au vue des actions menées, compléter ces nouveaux indicateurs.
  - Mise en oeuvre d'enquêtes et/ou questionnaires afin de compléter le bilan quantitatif sur des sujets particuliers.
- Bilan qualitatif
  - A travers des entretiens ciblés et des enquêtes, il s'agira de mesurer l'impact du programme sur le territoire, et en particulier sur la dynamique démographique et les cinq axes préalablement identifiés.
  - Récapitulatif et analyse des modifications de maquette.
  - Analyse de la mise en oeuvre du programme : évolutions, cohérence avec outils territoriaux d'orientation (Pays, SCOT...) et analyse de la gouvernance (fonctionnement du comité de programmation, du comité technique, lien avec les autres instances...)

Des zooms particuliers seront effectués sur deux domaines transversaux : la communication et la coopération. Un lien devra être assuré avec le bilan de la charte de Pays actuellement en cours de réalisation.

## PROFIL (H/F)

---

- Stagiaire de master 2, profil Développement des Territoires

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

---

Le lieu de stage est fixé à Saint Gervais d'Auvergne, à la Maison des Combrailles (siège du SMAD des Combrailles)

Le stage se déroulera sur une période de 3 à 6 mois (**avril à septembre 2014**) et sera rétribué à hauteur de 417,09€ net par mois.

Le temps de travail effectif du stagiaire sera calculé sur une base de 35 heures hebdomadaires. Ses horaires seront vus avec le maître de stage en amont du démarrage de l'étude.

Le stagiaire aura pour maître de stage référent Monsieur Christian Villatte, et recevra pour ses travaux l'appui des services du SMAD des Combrailles.

A la fin de son étude, le stagiaire remettra au maître de stage un rapport complet sur l'étude réalisée : état des lieux, réponses aux questionnements, propositions argumentées.

## CANDIDATURE

---

Pour répondre à cette offre :

Christian VILLATTE  
SMAD des Combrailles  
Maison des Combrailles  
63390 Saint Gervais d'Auvergne

Tél : 04.73.85.82.08

[villatte@combrailes.com](mailto:villatte@combrailes.com)